

ANCHOR[®]



IMPORTANT : BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI

GROUPE 7 M FONGICIDE

ANCHOR[®] POUR TRÉMIE DE SEMOIR

FONGICIDE POUR LE TRAITEMENT DES SEMENCES
UN PROTECTEUR SYSTÉMIQUE ET DE CONTACT COMBINÉ
POUR LES SEMENCES DE POIS, DE LENTILLES ET DE SOYA

AGRICOLE

SUSPENSION

GUARANTIE:

Carbathiine.....66.7 g/L
Thirame.....66.7 g/L

No D'HOMOLOGATION: 18788
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET: 5 L

Fabriqué par:

Chemtura Canada Co./Cie

25 Erb Street

Elmira, ON N3B 3A3

Informations pour les producteurs: 1-800-350-1745

Téléphone d'urgence 24 heures

sur 24: 1-866-744-3060

2007-4318
24-JUL-2008

ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR

FONGICIDE POUR LE TRAITEMENT DES SEMENCES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR est un traitement des semences liquide pour les pois, les lentilles et le soya. **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** peut être appliqué directement sur la semence dans le réservoir de la trémie ou dans le semoir lors des semis. **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** assure aux semences l'uniformité et la fiabilité des traitements commerciaux, tout en offrant la flexibilité d'un traitement dans le réservoir de la trémie ou dans le semoir, ce qui élimine virtuellement le report de semences traitées.

Le traitement de semences ayant subi des dommages mécaniques sérieux ou de semences reconnues pour leur faible vigueur et leur qualité médiocre, sauf pour profiter d'une suppression curative de maladies existantes, pourrait se solder par une germination réduite et/ou une diminution de la vigueur des semences et des plantules. Ce produit a été mis au point pour traiter les semences immédiatement avant leur utilisation. Chemtura ne fait aucune allégation et n'offre aucune garantie quant à la germination de semences reportées.

LUTTE CONTRE LES MALADIES :

ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR contient les fongicides carbathiine et thirame pour supprimer un large spectre de maladies affectant les semences et les semis. La carbathiine est un fongicide systémique qui pénètre la semence germinative pour supprimer les maladies dans les semis. Le thirame, un fongicide de contact, enrobe la semence d'une couche protectrice pour la protéger contre les maladies qui entrent en contact direct avec la semence.

ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR est efficace contre une grande variété de maladies des semences et des semis qui affectent les pois, les lentilles et le soya. Voir la colonne "MALADIES SUPPRIMÉES" dans le tableau de la section "MODE D'EMPLOI".

Pour les pois, **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** aura généralement pour effet d'accroître la levée et la densité des semis en réduisant la pourriture de la semence transmise par les graines elles-mêmes, ainsi que la brûlure des plantules.

AVANTAGES ET CARACTÉRISTIQUES SUPPLÉMENTAIRES : **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** réduit l'exposition de l'opérateur aux produits chimiques étant donné que **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** est liquide et non poussiéreux, contrairement aux traitements en poudre. **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** adhère à la semence et ne cause aucune accumulation dans le réservoir de la trémie ou dans le semoir, ce qui limiterait le débit de la semence.

MODE D'EMPLOI

CULTURE	MALADIES SUPPRIMÉES	DOSE DE ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR
Pois	Brûlure des plantules causée par les pathogènes Pythium et Rhizoctonia.	600 mL par 100 kg de semence
Lentilles	Brûlure des plantules causées par les pathogènes Pythium et Fusarium.	600 mL par 100 kg de semence
Soya	Moisissure de stockage causée par les pathogènes Penicillium et Aspergillus; Pourriture de la semence causée par les pathogènes Diaporthe et Phomopsis; espèce Rhizoctonia : brûlure des plantules et pourriture de la semence. En supprimant ces maladies lorsqu'elles sont présentes, on pourrait augmenter la germination, la levée et le rendement de la culture.	600 mL par 100 kg de semence

TRAITEMENT DES SEMENCES :

Remplir partiellement le réservoir de la trémie ou le semoir en y versant une quantité prémesurée de semence. Appliquer la bonne quantité de **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** uniformément sur la surface de la semence. **NE PAS** verser le produit à un seul endroit. Mélanger à l'aide d'un bâton ou d'une palette jusqu'à ce que la semence soit uniformément rouge, ce qui indique un enrobage suffisant. **NE PAS MÉLANGER AVEC LES MAINS NUÉS.** Répéter cette manœuvre jusqu'à ce que le réservoir de la trémie ou le semoir soit rempli.

ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR

FONGICIDE POUR LE TRAITEMENT DES SEMENCES

TRAITEMENT DES SEMENCES ET ADHÉSIF POUR INOCULUM :

Les propriétés liquides particulières de **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** permettent à ce produit de servir d'adhésif pour les inoculants. On a constaté que **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** était sans danger pour les bactéries fixatrices d'azote, telles que *Rhizobium japonicum*. Consulter le fournisseur d'inoculants pour obtenir plus de détails et pour confirmer la compatibilité d'un inoculum spécifique avec **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR**. **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** plus l'inoculum appliqués lors de la plantation procurent une bonne protection contre les maladies et pour la nodulation des racines.

Remplir partiellement le réservoir de la trémie ou le semoir en y versant une quantité prémesurée de semence. Appliquer la bonne quantité de **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** uniformément sur la surface de la semence, en utilisant 600 mL de **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** par 100 kg de semence. **NE PAS** verser le produit à un seul endroit. Mélanger à l'aide d'un bâton ou d'une palette jusqu'à ce que la semence soit uniformément rouge, ce qui indique un enrobage suffisant. **NE PAS MÉLANGER AVEC LES MAINS NUES**. Appliquer la quantité d'inoculum recommandée uniformément sur la semence traitée et bien mélanger à l'aide d'un bâton ou d'une palette. Répéter cette manœuvre jusqu'à ce que le réservoir de la trémie ou le semoir soit rempli. Voir les remarques dans la section intitulée "**RESTRICTIONS D'EMPLOI**". Lire l'étiquette de l'inoculum avant de l'employer.

Les semences traitées avec **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** demeurent humides pendant un certain temps après le traitement. Ceci permet à l'inoculant ajouté dans le réservoir de la trémie ou dans le semoir d'adhérer uniformément aux graines de semence, assurant ainsi une nodulation adéquate des semis de pois, de lentilles et de soya.

LA SEMENCE TRAITÉE DEVRAIT ÊTRE UTILISÉE SANS DÉLAI. La semence peut être plantée immédiatement après le traitement, sans période de séchage. Voir les remarques dans la section intitulée "**RESTRICTIONS D'EMPLOI**".

RESTRICTIONS D'EMPLOI :

1. Ne pas ouvrir le couvercle du réservoir de la trémie ou du semoir durant l'ensemencement, afin d'empêcher la poussière et la saleté d'adhérer à la semence.
2. Remuer vigoureusement la semence traitée avec **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** si les activités d'ensemencement ont été interrompues pendant plusieurs heures ou jusqu'au lendemain. Le débit de semence sera alors uniforme à la reprise des travaux.
3. Des corps étrangers, tels que des débris de semence, la poussière ou des produits de traitement, peuvent interrompre le débit des éléments semeurs munis d'un dispositif de contrôle automatique.
4. Le taux d'ensemencement peut être affecté par les traitements pour semences. On devrait vérifier le taux de semis au début des activités d'ensemencement et procéder aux réglages nécessaires. À un réglage donné, le traitement pourrait réduire l'écoulement de la semence dans l'appareil en comparaison du débit obtenu avec une semence non traitée. On doit toujours modifier le réglage de l'appareil avant de planter une semence traitée avec **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR**.
5. Agiter le contenant du fongicide **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** pour bien mélanger le produit avant de l'employer.
6. Ne pas appliquer **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** à l'aide d'un équipement commercial pour le traitement des semences ou à l'aide d'une vis à mélanger, car cela pourrait causer un taux d'humidité excessif dans la semence.
7. Pour profiter d'une performance optimale, **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** doit être distribué uniformément et parfaitement sur la semence.
8. On ne devrait pas conserver les semences traitées non utilisées, mais plutôt s'en servir pour ensemer en double autour des tournières.
9. Ne pas entreposer **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** dans un endroit exposé à la lumière directe du soleil. Ne pas entreposer **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** à une température supérieure à 35°C, ni à une température inférieure à 0°C.
10. Ne pas utiliser les graines traitées pour des denrées alimentaires, des moulées ou la préparation d'huile.
11. Ne pas laisser paître le bétail dans les zones traitées, ni lui donner les récoltes qu'elles produiront, pendant quatre (4) semaines après les semis.

NETTOYAGE :

Ce sont des pigments non tachants qui sont incorporés dans le fongicide **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** pour faciliter le nettoyage. **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** ne tachera pas les semoirs de manière permanente. Après les semis, nettoyer le réservoir de la trémie ou le semoir à l'aide d'un boyau d'arrosage. Nettoyer tout déversement en employant des matières absorbantes telles que la vermiculite ou le sable, puis déposer dans un récipient à l'aide d'une pelle et procéder à son élimination. Voir les remarques dans la section intitulée "**ÉLIMINATION**".

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR**, fongicide du groupe 7 ou du groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à **ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR** et à d'autres fongicides ou bactéricides du groupe 7 ou du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides ou bactéricides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR

FONGICIDE POUR LE TRAITEMENT DES SEMENCES

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR ou les fongicides du même groupe 7 ou le groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
 - Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
 - Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
 - Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
 - Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Chemtura Canada Co./Cie. au 1-800-350-1745 ou à www.chemtura.com.
- Pour plus de renseignements ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Chemtura Canada Co./Cie à 1-800-350-1745 ou consulter le site Internet www.chemtura.com.

PRÉCAUTIONS

• GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

- Produit nocif s'il est ingéré, inhalé ou absorbé par la peau. Ne pas avaler et éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Se laver à fond au savon et à l'eau après toute manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément avant de les réutiliser. Se laver les mains et la peau exposée avant de manger, de boire ou de fumer. Ne permettre aucun aliment, aucune boisson ni aucun produit du tabac dans les aires de stockage ou d'utilisation des produits chimiques.
- **Traitement des semences sur la ferme : NE PAS mélanger avec les mains nues.** Quand on manipule l'équipement contaminé par ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR ou des semences traitées avec ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR, porter des gants qui résistent aux produits chimiques, une combinaison à manches longues par-dessus les vêtements de travail habituels, ainsi que des lunettes de protection. En outre, on doit porter un masque anti-poussière ou un respirateur approprié, afin de minimiser l'exposition à la poussière. Il est préférable de travailler dans un endroit bien ventilé.
- **Avertissement: irritant pour les yeux. ÉVITER TOUT CONTACT du produit avec les yeux.** On conseille à l'opérateur de porter des lunettes de sûreté comme protection contre les éclaboussures possibles.
- À cause de la possibilité d'effets secondaires désagréables, on conseille d'éviter toute consommation de boissons alcoolisées pendant 24 heures avant et après avoir travaillé avec ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR ou avec une semence traitée avec ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR.
- Ne pas contaminer les aliments pour humains ou animaux ou les approvisionnements en eau domestique.
- Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, visitez le site de www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion :

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements :

Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils pour le traitement.

En cas de contact avec les yeux :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes, et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

ANCHOR POUR TRÉMIE DE SEMOIR

FONGICIDE POUR LE TRAITEMENT DES SEMENCES

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

AVIS AUX MÉDECINS :

Ce produit contient un distillat de pétrole. Traiter selon les symptômes. Il n'existe aucun antidote spécifique. S'il se produit une réaction avec l'alcool, traiter comme s'il s'agissait d'une réaction à l'alcool provoquée par le disulfirame.

**TÉLÉPHONE D'URGENCE 24 HEURES SUR 24
DE CHEMTURA CANADA CO./CIE : 1-866-744-3060**

PRÉCAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT :

Ce produit contient un distillat de pétrole, qui est modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant le traitement. Ne pas contaminer ces systèmes par une application directe du produit, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE : Conserver le produit dans son contenant d'origine seulement, à l'écart des autres pesticides, des engrais, des aliments pour humains et des aliments pour animaux. Garder le contenant fermé.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement, ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue un infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.